Définition de la discipline :

**QU’EST-CE QUE LA LINGUISTIQUE ?**

La linguistique est une science qui a pour objet l'étude des phénomènes linguistiques en général; c'est une science de la langue et des langues.  
Ferdinand de Saussure, linguiste suisse considéré par plusieurs comme le « père » de la linguistique, a grandement contribué à l’établissement de la linguistique comme champ d’étude scientifique. Avec ses travaux du début du 20e siècle, il a défini ce champ d’étude comme une *« science qui a pour objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.* » (Robert 1991)  
D’une manière générale on peut dire que **la linguistique** est « l’étude systématique des éléments constitutifs d’une langue, donc, elle décrit la langue en elle-même, son fonctionnement et son usage ».

Ces définitions amènent un certain nombre de commentaires :  
  
- Tout d’abord, la langue est considérée comme objet d'analyse scientifique en lui-même, hors de tout contexte social qui apporte souvent des jugements de valeur.  
La linguistique se veut, donc, un outil **de description scientifique** **neutre** qui ne tient pas compte des valeurs personnelles associées à la perception d’une langue ou d’une population.

Cours de linguistique générale

Le cours de linguistique générale qui est attribué au linguiste suisse Ferdinand de Saussure est traditionnellement considérait comme l'un des ouvrages fondateurs de la linguistique moderne, c'est-à-dire de la linguistique générale en tant qu'étude scientifique de la langue. Le cours de linguistique générale est à la fois un aboutissement aux travaux précèdent et il présente en même temps un certains nombres de ruptures par rapport aux traditions antérieurs. Il a permis de synthétiser, de résumer la réflexion sur les fondements, la nature et l'objet de la linguistique (pourquoi, comment, quoi...). Les chercheurs en linguistiques veulent créer une nouvelle science, c'est une réflexion sur la linguistique. En synthétisant toutes ces réflexions, le cours de linguistique générale a permis de définir un cadre général à la linguistique et d'en faire une science à part entière (autonome). Ce cours de linguistique générale fut publié après la mort de Saussure en 1916, par deux de ses disciples [Charles Bally](https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Bally) et [Albert Sechehaye](https://fr.wikipedia.org/wiki/Albert_Sechehaye), en se fondant sur leurs notes. Il représente une vision synthétique des cours de Saussure mais aussi une vision interprétative (venant pas de Saussure lui-même).

Les domaines traditionnels de la linguistique

Les domaines traditionnels de la linguistique, aussi appelés domaines « internes » de la linguistique :

• Sémantique : « étude du langage considéré du point de vue du sens. » (P. Robert 1991)  
• Phonétique : « étude de la substance des unités vocales utilisées dans les langues humaines. » (Martin 1996 :2)  
• Phonologie : « Science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique ». (Dict. de linguistique Larousse)  
• Morphologie : « Étude des formes des mots. » (Dict. de linguistique Larousse)  
• Syntaxe : « Étude des règles qui président à l’ordre des mots et à la construction des phrases, dans une langue; (…) » (PRobert 1991)